Gestion courante

Utilisation de la tablette pour les passages

Si vous utilisez une tablette pour forcer des passages, voici quelques opérations de base à savoir faire :

Le téléchargement des personnes

Avant d'utiliser la télécommande, il faut s'assurer d'avoir télécharger la base des personnes.

Dans l'écran d'accueil de l'application, il faut appuyer sur le bouton



Conn

Equipe BT_AF <u>00:0</u>6:



ou et pointer sur :



Création de passages

Il faut s'assurer que le terminal est visible du bluetooth de la borne. Le symbole bluetooth doit être bleu et l'appli doit afficher "**Connecté**".

Pointer du doigt le bouton **Créer Passage**. Faire une recherche en tapant les premiers caractères du nom ou par classe.



Lancer la recherche par

Page 1/3

(c) 2025 ARD <sav@ard.fr> | 04/07/2025 13:53

URL: http://faq-ard.fr/faq/content/22/168/fr/utilisation-de-la-tablette-pour-les-passages.html

Gestion courante

Sélectionner la personne concernée par le passage et confirmer dans la



fenêtre suivante par





Paramètres de forçage

Gestion courante

Par défaut, certains passages sont forçables et d'autres non :

Type de refus	Forçable	
Jour interdit (badge au forfait)	Oui	Badge en opposit
Jour interdit (badge au ticket)	Oui	Badge non valide
Heure interdite	Oui	Carte déjà passé
Lecteur interdit	Oui	Carte déjà passé
Date de forfait dépassée	Oui	Crédit dépassé (p
		Pas réservé (cart
		Pas réservé (cart

Le choix des passages pouvant être forcés ou non peut être modifié par le service client d'ARD, n'hésitez pas à nous contacter.

Référence ID de l'article : #1168 Auteur : Jordan Sellies Dernière mise à jour : 2023-02-17 15:08